

TRAVAUX ORIGINAUX.

LETTRES AUX DEUX WILFRID.

CINQUIÈME LETTRE. (1)

Du chlorate de potasse dans le traitement de la diphthérie.

Mes chers amis. — Dans un des derniers numéros de L'UNION MÉDICALE, *Un abonné* terminait de la manière suivante une courte communication au sujet du traitement de la diphthérie :

“ Je recommande l'usage du chlorate de potasse, à la dose de deux drachmes divisées en douze doses, à prendre comme suit : les huit premières doses toutes les heures, les deux suivantes toutes les deux heures, puis les deux dernières toutes les quatre heures. Pour les cas graves je répète le remède et de plus je fais quelques applications locales de glycérolé d'acide tannique. Depuis cinq ans que j'emploie ce traitement, je n'ai pas perdu un seul patient.”

Ces résultats sont bien consolants, quand on considère le caractère si souvent inexorable de cette formidable affection qui, depuis quelques années, fait tant de victimes parmi nous. Certes, nous ne devons pas ménager nos félicitations à ceux d'entre nous qui peuvent se glorifier de pareil succès, et pour ma part, je vous avoue que je sais gré à “ *Un abonné* ” de faire entendre une note gaie au milieu des déceptions sans nombre que le traitement de cette maladie m'a forcé d'enregistrer dans le cours de ma pratique.

Seulement, je ne puis me défendre de croire, ici, à une série de cas exceptionnellement heureux, plutôt qu'à une influence manifeste de l'administration du chlorate de potasse.

Si je refuse d'accorder à cette médication le mérite exclusif des résultats obtenus, c'est afin de vous prémunir contre les déceptions que pourrait engendrer chez vous une confiance trop absolue dans un médicament qui peut avoir parfois ses indications, mais qui ne mérite certainement pas qu'on lui attribue presque les privilèges de la spécificité.

En effet, la diphthérie, une dans sa nature, se traduit néanmoins à notre observation au moyen de manifestations variées qui nous imposent l'obligation de modifier, selon les circonstances, le pronostic et le mode de traitement.

Légère dans certains cas, plus grave dans d'autres, elle revêt parfois, en troisième lieu, un tel caractère de gravité que nous ne tardons pas à reconnaître l'impuissance absolue dans laquelle nous laissent les moyens d'action qui nous sont fournis par la thérapeutique, malgré leur nombre et leur variété.

Jusqu'au jour où nous aurons saisi la véritable nature de la diphthérie

(1) Voir la livraison de Septembre 1883.